

Fiche d'inscription 2024-2025



Activité :

Nom / Prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Nom / Prénom du responsable légal :

Famille :

Adresse :

N° téléphone :

Adresse email :

Documents et pièces à fournir

- Cette fiche d'inscription remplie et signée pour chaque activité
- Le règlement de l'activité par chèque à l'ordre de VAL (mettre nom, prénom, type d'activité au dos)
- Paiement en 1 fois : € (Encaissement en début d'activité) ou Paiement en 3 fois : **3 x** €
- Le règlement de 10 € pour l'adhésion à VAL (obligatoire et familiale)
- L'attestation de responsabilité civile (extra-scolaire pour les enfants)

Réduction familiale

Une réduction de 10% est accordée à partir de 3 activités par famille. Il convient d'en **faire la demande auprès de VAL par mail** : viuz.animation.loisirs@gmail.com. Un chèque vous sera remis courant Mars 2024.

Responsabilité

Pour une activité sportive, vous attestez sur l'honneur être en possession d'un certificat médical de moins de 3 ans : **oui / non** (*rayer la mention inutile*)

Pour les mineurs, nous rappelons que l'enfant est sous la responsabilité des parents (ou tuteur) tant que l'enfant n'est pas pris en charge par le professeur dans la salle de cours. L'enfant doit être obligatoirement accompagné et récupéré dans la salle de cours.

J'autorise / n'autorise pas (*rayer la mention inutile*) mon enfant à se rendre et à repartir seul au cours.

Je souhaite que mon enfant : **soit récupéré en classe (16h30) pour se rendre à l'activité / soit récupéré à la garderie pour se rendre à l'activité / soit ramené à la garderie après l'atelier** (*rayer la mention inutile*).

Droit à l'image *Les images ne sont réalisées que dans le cadre de l'activité VAL.*

J'autorise / n'autorise pas (*rayer la mention inutile*) VAL à faire figurer mon image (ou celle de mon enfant) à des fins de communication.

Fonctionnement

Aucun remboursement ne pourra être effectué après ouverture des cours, sauf en cas d'annulation de l'activité. L'association se réserve le droit après les inscriptions d'apporter des modifications à l'emploi du temps définitif et au maintien des cours (un minimum d'inscrit est nécessaire pour l'ouverture des cours).

J'atteste avoir pris connaissance du Règlement intérieur.

À : Le :/...../.....

Signature :



Viuz Animations Loisirs Mairie

74 540 Viuz-la-Chiésaz

N° SIREN :380 324 426

N° SIRET: 380 324 426 00010 Code APE : 9499Z

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 – Adhésion

Toute personne souhaitant accéder aux activités de l'association Viuz Animations Loisirs doit régler une adhésion annuelle de 10 €.

Article 2 – Réalisation des activités

Les activités ont lieu aux horaires et lieux indiqués sur le planning disponible sur le site internet.

L'association se réserve le droit de modifier les lieux et horaires en cas d'indisponibilité exceptionnelle des salles et/ou en fonction du nombre de participants.

En cas d'absence d'un intervenant, celui-ci doit établir un planning de rattrapage du ou des cours concernés.

Au cas où tous les cours ne peuvent pas être rattrapés, l'association VAL s'engage à rembourser les adhérents du montant équivalent au nombre de cours non fait(s) en fin d'année scolaire.

Article 3 – Modalités de remboursement

Passée la date des cours d'essai, toute inscription à une activité est définitive et ne peut donner lieu à un remboursement.

Fait à Viuz la Chiesaz

Le 1er juillet 2024

VIUZ ANIMATION LOISIRS

Siège Social : Mairie

74540 VIUZ LA CHIESAZ

Tél. 04 50 77 69 30